

Projet de soutien à l'accès au sport de haut niveau

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de Lot-et-Garonne (CDOS 47) en tant que représentant du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) au niveau départemental, participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques sportives territoriales, en s'assurant de leur cohérence avec les politiques fédérales.

Dans ce cadre, le CDOS 47 soutien et développe sur son territoire l'accès au sport de haut niveau pour les sportifs lot-et-garonnais.

Contexte :

En 2000, l'Office Départementale des Sports et le CDOS 47 ont décidé de créer le Centre de Perfectionnement Multisports 47. Ce dispositif, soutenu par les institutions (Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, Conseil régional d'Aquitaine et Conseil général du Lot-et-Garonne), rassemblait les jeunes talents sportifs du département, issus de disciplines collectives ou individuelles. Ces espoirs du sport lot-et-garonnais étaient scolarisés dans les établissements partenaires de l'agglomération agenaise et formés sportivement par les cadres techniques des comités départementaux associés.

Prolongeant l'esprit du fonctionnement des sections sportives scolaires, le projet CPMS 47 se singularisait cependant par certains aspects repris dans les objectifs suivants :

- *Détecter et rassembler les jeunes talents sportifs licenciés de Lot et Garonne au sein d'un dispositif de formation sportive unique, accueillant de nombreuses disciplines sportives.*
- *Permettre aux athlètes de réaliser simultanément et en harmonie leur projet sportif et leur réussite scolaire.*
- *Elever le niveau sportif dans le département grâce à une formation sportive adaptée, encadrée par des cadres techniques de qualité.*
- *Favoriser l'épanouissement sportif et scolaire des jeunes concernés, en instituant un suivi et un soutien scolaire en concertation avec les établissements scolaires.*
- *Sensibiliser les jeunes sportifs sur les aspects essentiels de la pratique sportive : préparation physique, suivi médical, diététique, psychologie, lutte contre le dopage*
- *Intégrer au projet les disciplines inaptées à gérer seules des sections sportives, en mutualisant les moyens financiers mis en jeu au niveau des transports, du suivi médical et de l'encadrement sportif.*

Constat actuel :

- Depuis 3 ans environ l'état ne subventionne quasiment plus la structure et la région s'est désengagée depuis 2011.
- Baisse du niveau des jeunes recrutés.
- Grosses difficultés avec les collèges et lycées pour obtenir des aménagements horaires.
- Pas de reconnaissance structure de haut niveau.
- Perte de vue des objectifs de départ (accès au sport de haut niveau, aménagement horaires...).

Nous constatons donc ici que le CPMS 47 est en réelle perte de vitesse et ne répond plus aux attentes et objectifs que nous nous étions fixés au départ. De plus, ce projet n'est aujourd'hui plus viable financièrement.

Objectifs :

- Faire évoluer la structure afin de continuer à soutenir l'accès au sport de haut niveau.
- Se recentre sur l'aide à la performance sportive (le CDOS développant de nombreux autres projets sur les valeurs, l'olympisme, la formation...).
- Trouver une solution viable financièrement pour le CDOS 47.
- Etre en adéquation avec les directives de nos partenaires financeurs: le Conseil Départemental et la DDCSPP 47.
- Apporter une véritable plus-value au mouvement sportif départemental (comités départementaux, clubs).

Le Projet

Nul besoin aujourd'hui de prouver que la pratique sportive de haut niveau ou du moins lorsque l'on veut y tendre, nécessite une préparation physique et des séances d'entraînements très précises, prenant en compte les forces et les faiblesses du sportif.

Les objectifs de la préparation physique sont de contribuer à l'amélioration des performances sportives et de contribuer à la prévention des blessures. La préparation physique chez le sportif est un des éléments qui fait la différence dans l'entraînement pour atteindre son plein potentiel. D'autre part elle intervient également dans le cadre de la réhabilitation, réathlétisation du sportif suite à une blessure.

Conscient de ces enjeux, le CDOS 47 désireux de développer le niveau sportif dans le département et d'accompagner les sportifs dans l'accès au sport de haut niveau à décider de mettre en place une cellule permettant de réaliser des tests physiques qui mesureront les forces et faiblesses des athlètes sous différents aspects (force, vitesse, puissance...) et permettront aux éducateurs de la discipline d'adapter ensuite la préparation physique et les entraînements de leurs athlètes.

Pour ce faire, le CDOS 47 s'appuiera sur les comités départementaux.

I. Les modalités de participation :

Quels sont les critères pour accéder au projet ?

Ce projet s'adresse Comités Départementaux de Lot-et-Garonne et par leur biais aux clubs du département.

Rôle des comités :

En étroite relation avec ses clubs, **le comité départemental pourra présenter la candidature de 1 à 6 jeunes sportifs âgés de 11 à 20 ans, présentant un fort potentiel et visant l'accès au sport de haut niveau.**

Ces désignations se feront en accord avec les clubs et les éducateurs sportifs des clubs concernés.

Une fois le ou les jeunes désignés, le comité départemental devra envoyer la ou les candidatures par mail au CDOS 47. Celles-ci devront répondre à différents critères d'éligibilité (niveau, nombre d'heures d'entraînement...). Voir grille de critères en point IV.

Quelle prise en charge ?

Le CDOS 47 prendra à sa charge une demande par discipline (pour un à 6 jeunes), portée par le comité départemental après consultation auprès de ses clubs. En cas de désaccord entre le club et son comité, le CDOS 47 se réserve le droit d'accepter un dossier qu'il jugera opportun et méritant.

Cette prise en charge se fera dans la limite de 30 jeunes sportifs maximum et dans la limite de l'enveloppe allouée au projet.

Les comités départementaux n'ayant pu bénéficier de la prise en charge seront prioritaires l'année suivante en cas de renouvellement du projet et de nouveau dépôt de dossier de candidature.

Comment procéder?

Il faut retourner le dossier de candidature dûment complété de demande de prise en charge au CDOS 47 à l'adresse mail suivante : lotetgaronne@franceolympique.com

Une commission se réunit pour examiner la demande et décide ou non de la prise en charge et de la réalisation des tests. Un courrier est ensuite envoyé au Comité Départemental concerné pour lui signifier cet avis.

En cas de décision positive, le CDOS 47 déterminera avec le Comité concerné les dates de réalisation des tests.

II. Le dossier d'inscription

Cf. annexe dossier d'inscription

III. Les critères d'éligibilité

**En rouge : critères obligatoires*

Critères	Oui	Non
Le club/le comité est affilié à une fédération délégataire.		
Le siège social du comité/du club est situé en Lot-et-Garonne.		
Le comité est à jour de sa cotisation au CDOS.		
Les athlètes concernés ont entre 11 à 20 ans.		
Le club/le comité justifie, à minima, d'un niveau régional de ses athlètes.		
Les athlètes concernés réalisent au moins 3 entraînements par semaine.		
L'encadrement des athlètes est assuré par un éducateur ou une éducatrice titulaire d'un des diplômes suivants : BEES 1°, BEES 2°, DEJEPS, DESJEPS et possédant une carte professionnelle en cours de validité.		
Le projet sportif du club/du comité répond bien à un objectif d'accession au haut niveau.		
Le club est titulaire d'un label de qualité délivré par sa fédération d'appartenance.		
Le club/le comité dispose d'un médecin du sport référent.		

A cette grille de critères proposée par le CDOS 47, le Comité Départemental pourra y ajouter des critères propres à sa discipline qu'il jugera indispensable dans une logique d'accès au sport de haut niveau.

IV. Présentation de la cellule :

Pour réaliser ces tests, le CDOS 47 s'appuiera sur l'association SUA ACADEMIA qui dispose de spécialistes de la préparation physique et de tout le matériel nécessaire.



→ Le responsable de la cellule :

Jean-Luc ARNAUD :



- ✓ Responsable préparation physique du SU Agen Rugby Lot-et-Garonne (TOP 14)
- ✓ Préparateur Physique de l'Equipe de France de Rugby de 2007 à 2011
- ✓ Responsable ingénierie de formation au CREPS Ile-de-France sur le BEES 1, 2 et haut niveau rugby
- ✓ Instructeur Anatomie, physiologie du sport et psychopédagogie au bataillon de Joinville
- ✓ BEES 2°degré de rugby
- ✓ Ancien CTN à la Fédération Française de Rugby

→ Les tests réalisés :

Tests biométriques

- ✓ Poids
- ✓ Taille
- ✓ IMC
- ✓ Graisse corporelle (%)

Tests FMS (Functional Movement screen): Evaluation des déséquilibres articulaires et musculaires

1. Squat profond bras tendus au-dessus de la tête ;
2. Passage de haie ;
3. Fente en ligne ;
4. Mobilité d'épaule ;
5. Elévation active jambe tendue ;
6. Pompes en stabilité ;
7. Stabilité en rotation.

L'objectif est d'utiliser une analyse de fond pour avoir **un aperçu des problèmes fonctionnels** chez le sportif. Cette analyse doit aboutir à de meilleurs choix d'exercices et de conception de programmes pour minimiser les risques de blessures et augmenter les performances.

Evaluation Physique

- ✓ Force
- ✓ Puissance
- ✓ Vitesse
- ✓ Motricité
- ✓ Energétique
- ✓ Pliométrie

L'objectif est d'évaluer les qualités physiques de l'athlète en rapport avec les facteurs de performance physique de son sport.

V. Le déroulement

Après envoi des candidatures, le CDOS 47 réuni une commission pour valider ou non les propositions.

Une fois celles-ci validées, le CDOS 47 avertit le comité concerné et met en relation les différents acteurs.

Le projet se déroule ensuite de la manière suivante :

- ✓ 1 rdv (visuel ou téléphonique) avec le coach de la discipline et les préparateurs physiques d'ACADEMIA
 - Analyse de la tâche de la discipline
 - Choix des tests les plus pertinents
- ✓ 2 évaluations / an + document récapitulatif des résultats des tests
- ✓ Conseil sur les orientations de la Préparation Physique de l'athlète concerné au vu de ses objectifs sportifs à court ou moyen terme.

Début du projet : Novembre 2016